



## LE FINANCEMENT DE LA VAE

POSSIBILITES DE FINANCEMENT DE LA VAE		
Selon votre statut	Organismes	Prise en charge possible
<b>Demandeurs d'emploi</b>	Pôle Emploi	Demandeurs indemnisés ou non ou en CRP (convention de reclassement professionnel)
	Conseil Régional	Demandeurs indemnisés en cofinancement ou non indemnisés
	DTEFP	Bénéficiaires demandant la validation d'un Titre Professionnel du Ministère chargé de l'Emploi
<b>Salariés du secteur privé</b> en CDD, CDI ou Intérim	Entreprise / OPCA OPACIF	Plan de formation, DIF Congé VAE
<b>Salariés de la Fonction publique</b> (hospitalière, territoriale)	Entreprise ou établissement OPACIF	Plan de formation, DIF Congé VAE
<b>Travailleurs handicapés</b>	AGEFIPH	Aide individuelle
<b>Non salariés</b> (indépendant, artisan, agriculteur)	Organismes agréés	Prise en charge prévue par ces organismes
<b>Allocataires du RMI</b>	Agence d'Insertion	Aide individuelle
<b>VAE hors département</b>	L'ADOM	Aide individuelle (frais de déplacement)
<b>Bénévoles</b>	Association, syndicat	Plan de formation
<b>Toute personne souhaitant effectuer une VAE</b>	-	Fonds propres